

RESUMES DES TRAITES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Les résumés disponibles ci-après sont destinés à répondre à un besoin de nature éminemment pratique : mettre à la disposition du grand public des descriptions concises des traités du Conseil de l'Europe. Les résumés sont nécessairement brefs et ne peuvent donner qu'un premier aperçu du contenu des traités.

Domaine juridique : TRAVAIL AU PAIR

Accord européen sur le placement au pair (<u>STE n° 68</u>), ouvert à la signature, à Strasbourg, le 24 novembre 1969.

Entrée en vigueur : 30 mai 1971.

L'Accord a été conclu en vue d'éviter certains inconvénients du placement au pair et contient les dispositions précises sur les relations entre la famille d'accueil et la personne "au pair" (qui n'est considérée ni comme travailleur, ni comme étudiant). L'application de certaines dispositions est obligatoire (p. ex. celles concernant l'exigence d'un accord écrit, les règles sur les obligations respectives en matière de temps de travail et de loisirs, l'argent de poche, etc.). Le Conseil de l'Europe a établi un contrat type pour les jeunes au pair.